

ENSEMBLE DE PROPOSITIONS CONCERNANT LE PROJET DE PLATE-FORME
D'ACTION PRESENTEES PAR LES ORGANISMES
DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

Para 9

- a) dernière phrase, ajouter "... et des soins de santé"
- b) Réaliser/accélérer l'émancipation économique, sociale et...

f) Encourager l'équité et l'égalité entre les sexes, l'émancipation des femmes ainsi que l'élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, et garantir aux femmes, la maîtrise de leur capacité de procréation, dans le cadre des principes fondamentaux qui régissent les programmes de développement qui leur sont destinés. Les droits individuels de la femme et de la fillette font partie des droits inaliénables, intégraux et indivisibles de l'homme. La participation à part entière et à l'égalité avec les hommes, de la femme à la vie civile, culturelle, économique, politique et sociale, aux niveaux national, régional et international, de même que l'éradication de toutes les formes de discrimination basées sur le sexe, constituent les objectifs prioritaires de la communauté africaine.

g) Promouvoir le droit à l'éducation qui aura pour objectif le développement intégral des ressources, de la dignité et des potentialités humaines, l'attention portant tout particulièrement sur la femme et la fillette. L'enseignement devra être conçu dans le but de renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

h) Garantir la protection des droits de la femme en cas de conflits ethniques et de guerres civiles. La priorité devra être accordée aux besoins spéciaux des femmes réfugiées et déplacées en matière de protection et d'assistance équitable. Ces femmes ci devront être protégées et bénéficier d'une assistance en vue de pouvoir développer et utiliser leurs potentialités, dans la recherche de solutions durables, là où elles ont trouvé refuge. Les femmes réfugiées et déplacées ont un rôle important à jouer dans les activités de réinsertion et de développement. Pour trouver des solutions durables aux situations de crise, il conviendra d'appuyer leurs rôles et activités, et de leur donner plus de moyens.

Para 24

A la fin de la deuxième phrase, ajouter :
... et ont provoqué des bouleversements au niveau des systèmes de production et de la structure de la main-d'oeuvre dans les zones rurales.

Après la dernière phrase du paragraphe 24, ajouter :
Etant donné que de plus en plus de ménages sont dirigés par des femmes et que celles-ci assument un double rôle de production et

de procréation, les femmes sont beaucoup plus sujettes au stress et à la maladie, de plus elles sont souvent dans l'impossibilité d'assurer à leurs enfants et à elles-mêmes les soins de santé nécessaires. En outre, le nombre des travailleurs migrants s'accroît, il s'avère donc nécessaire d'adopter une législation appropriée et de mener des efforts inlassables pour limiter l'utilisation de la main d'oeuvre migrante au profit de la main d'oeuvre permanente où y mettre fin.

Para 25 : A la fin, ajouter :

Les femmes constituent la majeure partie des personnes réfugiées et déplacées sur le continent. Les femmes réfugiées et déplacées sont particulièrement vulnérables et une attention particulière devrait être portée à leurs besoins de protection. Mais elles constituent aussi une ressource utile dont le potentiel devrait être exploité dans la recherche de solutions durables aux problèmes de réfugiés. Parce qu'elles se trouvent obligées de fuir les zones de conflit, les femmes et les filles réfugiées ne devraient pas se voir privées du droit aux soins de santé, à l'éducation et au logement.

Entre les paragraphes 24 et 25 insérer : les droits de la femme en matière de santé et de procréation sont essentiels pour qu'elles réalisent leur potentiel. L'amélioration de leur santé et leur capacité de maîtriser leur fécondité est essentielle pour qu'elles puissent faire les choix nécessaires dans d'autres domaines. L'incapacité des femmes africaines de contrôler leur propre fécondité est liée à des taux élevés inacceptables de mortalité infantile, juvénile et maternelle du fait de l'absence de services appropriés, peu coûteux et facilement accessibles.

Les gouvernements africains sont confrontés à de nouveaux défis de développement constitués par la population adolescente. En l'an 2000, il y aura 170 millions de jeunes - âgés de 15 à 24 ans en Afrique. Dans certains pays africains près de deux tiers des cas d'avortement septiques se retrouvent dans le groupe d'âge 15-19 ans. La sexualité et la fécondité des adolescents, que ce soit dans le mariage ou en dehors du mariage, constituent un haut risque sur le plan de la santé. Elles expliquent dans une grande mesure pourquoi les filles ne peuvent poursuivre des études supérieures ainsi que l'avortement risqué qui est une cause de mortalité et de morbidité maternelles. Les coûts invisibles de la sexualité et de la fécondité des adolescents sont également énormes et constituent une charge sur de nombreux systèmes de soins de santé de nombreux gouvernements africains. On devrait faire face d'urgence à cette situation avec des politiques et services appropriés.

Ancien paragraphe 26 :

Remplacer "autant que médical" par "de santé".

Remplacer "l'ampleur réelle" par "l'effet réel"

A la 4ème ligne mettre : en ce qui concerne les femmes, selon l'OMS, le nombre des nouvelles infections à HIV chez les femmes est plus de la moitié que pour les hommes et plus de 6 millions de femmes en âge de procréer ont été infectées.

A la 8ème ligne : lire du fait de leur position de subordonnées et de leur accès limité à l'éducation, aux installations et services de santé....., les femmes et les filles adolescentes sont particulièrement vulnérables.....

Dernière phrase ajouter : "en dépit du rôle essentiel qu'elles jouent et continueront de jouer dans les mesures à prendre. En conséquence, il est nécessaire de mettre l'accent sur la réduction de la vulnérabilité des femmes à l'infection à VIH/sida.

Ancien paragraphe 27 :

1ère phrase changer : clairement constaté par "on a vu progressivement".

3ème phrase, après encourager l'égalité, mettre "promouvoir l'égalité, la santé et le développement....."

Para 27 : ajouter à la fin :

Très peu de pays ont adopté un cadre législatif approprié pour assurer un partage équitable des responsabilités familiales entre l'homme et la femme, tel que stipulé dans la Convention internationale du travail no.156 relative aux travailleurs ayant des responsabilités familiales.

Para 28 :

A la quatrième ligne après éducation, insérer : à l'emploi, aux services de santé, l'accès aux ressources et aux technologies de production et la maîtrise de ces facteurs par elles; la sous-représentation en particulier aux échelons supérieurs dans les domaines politique, économique, social et de la prise de décisions;

A la sixième ligne après déficience, insérer : de la disponibilité et de l'utilisation de données détaillées par sexe;

Para 29 :

La nouvelle liste des principaux domaines de préoccupation comprendrait les points suivants :

- "Education et formation"
- "Appui à la coopération institutionnelle et aux activités de réseaux aux niveaux, sous-régional et inter-régional"
- "Santé des femmes, notamment en matière de procréation et la planification familiale"

Paragraphe 30 :Paragraphe 31 :

- A la huitième ligne, remplacer "16% ..." par "160% ..."
- A la treizième ligne, remplacer "1 697 ..." par "2 600 ..."
- A la treizième ligne, ajouter "respectivement".
- A la fin du paragraphe, ajouter :

Le secteur agricole peut fournir jusqu'à 50% du PIB et la population active engagée dans le secteur agricole peut représenter jusqu'à 85% de la population active totale. Il y a également un grand écart entre zones urbaines et rurales en ce qui concerne les revenus, les rations alimentaires ...

Para 32 :

La deuxième phrase devrait se lire comme suit : "Elles assurent 60 à 80% de la production alimentaire et représentent la majorité des travailleurs non rémunérés, percevant seulement 1% des actifs. Les femmes auxquelles incombent la production aussi bien de cultures de rente que de cultures de subsistance se voient cependant dénier l'accès aux ressources et à des emplois rémunérateurs et librement choisis."

Après le paragraphe 33, insérer le nouveau paragraphe ci-après:

Les femmes en Afrique, étant essentiellement celles qui fournissent et qui gèrent traditionnellement les denrées alimentaires aux niveaux de la famille et du ménage, peuvent jouer un rôle clé dans la répartition et la redistribution équitables des maigres ressources. Le renforcement de la capacité des femmes à gérer la nourriture et les ressources alimentaires peut permettre de faire en sorte que leurs priorités et le bien-être de leurs familles soient davantage pris en considération. Cette sécurité alimentaire accrue au niveau du ménage contribuera à son tour à la réalisation de l'objectif global de sécurité alimentaire au niveau national.

Ancien paragraphe 34 :

A la sixième ligne après l'esprit d'entreprise, insérer "et les compétences ..."

Ancien paragraphe 35 :

Remplacer la première phrase par la phrase ci-après : "l'éducation est un droit de l'homme, ayant des incidences importantes aussi bien sur l'épanouissement de l'individu que sur le développement social."

Para 36

12ème ligne après "enseignement supérieur", insérer Les écarts entre les garçons et les filles se creusent à mesure que l'on passe d'un niveau à l'autre de l'enseignement.

Para 39

3ème ligne insérer après "portent sur la formation" en matière d'analyse et de planification tenant compte des préoccupations des femmes ainsi que de techniques et de gestion des entreprises, et les services de promotion ...

Para 40

3ème ligne, après "qu'il faudrait améliorer", lire leurs connaissances théoriques et pratiques en technologie, en science et en gestion pour parvenir...

Avant-dernière ligne, après "formation professionnelle", insérer L'inscription d'étudiantes dans des disciplines scientifiques et techniques à des niveaux élevés de l'enseignement ainsi que la participation des femmes à la recherche scientifique et à l'élaboration des politiques en matière de science et de technologie devraient être encouragées. Les femmes africaines tireront profit du Projet 2000+ de l'Unesco qui vise à promouvoir l'acquisition de notions scientifiques et techniques de base pour tous.

Après 47 et avant 48, insérer : Des données provenant d'études récentes indiquent que jusqu'à 70% des adolescentes de l'Afrique sub-saharienne ont des relations sexuelles avant le mariage. Un pourcentage élevé de jeunes filles ont déjà eu au moins une grossesse lorsqu'elles arrivent à l'âge de 19 ans et jusqu'à 60% sont mariées à 20 ans. Dans certains pays africains, près des deux tiers des cas d'avortement suivi d'infection concernent le groupe d'âge 15-19 ans. Par conséquent, il faut non seulement mettre à la disposition des jeunes les informations nécessaires pour qu'ils puissent prendre des décisions et faire des choix en toute connaissance de cause en ce qui concerne leur vie sexuelle et leur fécondité mais également toucher les parents qui transmettent les valeurs sociales et définissent les rôles de chaque sexe, ainsi que les décideurs afin qu'ils créent l'environnement voulu sur le plan des politiques générales.

Para 51

Après la phrase "La dégradation rapide de l'environnement ... des zones rurales et des zones urbaines." insérer Les programmes de réorganisation et de reconstruction devraient accorder une attention particulière au fait que les femmes ont impérativement besoin des ressources naturelles et prévoir des stratégies de l'environnement viables qui répondent à ces besoins.

Para 57

Après "plus de 34 pays de la région africaine," lire ainsi que les conventions internationales du travail appropriées portant sur l'égalité des chances et du traitement dans le monde du travail reconnaissent de manière explicite que la discrimination

....

Para 72 : 1ère ligne, après "troubles sociaux ou" ajouter ce qui suit :

des conflits dus à une conjonction de facteurs qui ont noms violations à grande échelle des droits individuels et violences inter-ethniques à motivation politique. Ces situations ont souvent un impact disproportionné sur la femme dans la mesure où elles l'assujettissent particulièrement à la violence, aux déplacements involontaires et à l'exil. Sur une population mondiale de réfugiés estimée à quelque 20 millions de personnes, environ 80% sont des femmes et des enfants. La grande majorité de cette population est composée de réfugiés démunis, essentiellement d'origine rurale. Ces réfugiés se trouvent dans des pays connaissant de sérieux problèmes économiques et où ils sont souvent installés dans les zones les plus reculées, les plus pauvres et les moins développées. Les pays d'accueil sont souvent incapables de supporter le fardeau supplémentaire que constituent ces réfugiés et ont parfois des difficultés à fournir les services essentiels à leurs propres ressortissants se heurtant déjà à des problèmes d'une gravité sans précédente.

En Afrique, la population des personnes déplacées au sein de leur propre pays est estimée à 16 millions de personnes, dont 4,5 millions au Soudan, plus d'un million en Ethiopie, 825 000 en Angola, 2 millions au Mozambique, 2 millions en Somalie, 500 millions en Ouganda, 4,2 millions en Afrique du Sud et 2 millions au Rwanda. L'absence d'un mécanisme ou d'un système d'appui spécifique permettant de régler le problème des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays rend cette population particulièrement vulnérable et limite ses chances d'attirer comme il se doit l'attention de la communauté internationale. La création d'un mécanisme international particulier qui serait chargé de prendre en compte le problème des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et de leur apporter l'assistance requise devrait par conséquent être considéré comme une priorité.

Para 83

b) Ajouter "après la femme" : ...dans le domaine économique

Supprimer "...en particulier...pour les hommes".

c) Ajouter après "contre la pauvreté" : multidimensionnelle

Ajouter après "opportunités qui s'offrent dans des domaines tels que l'éducation, l'économie," y compris la production et le commerce.

Ajouter après les "services de soins de santé de base"
: la santé en matière de procréation.

Para 84 :

b) Supprimer : "limitant les activités du secteur informel".

Remplacer par :

d) Prendre l'engagement politique résolu de développer le secteur agricole en vue d'assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaires et adopter des mesures appropriées telles que l'affectation de ressources financières, techniques et humaines adéquates ainsi que des politiques équitables en matière de prix des produits alimentaires.

e) Remplacer : "tout faire pour offrir" par : Offrir

h) Ajouter après "réduire le fardeau" : des filles et
Ajouter après " en mettant" : notamment.

i) Ajouter après "travail" : et des responsabilités familiales.

Après l'alinéa l), insérer les alinéas m) à r) comme suit:

m) Dispenser, pour les petites et moyennes entreprises, des programmes de formation concernant les opérations relatives au commerce régional et extérieur;

n) Dans le cadre des programmes de promotion commerciale aux niveaux national et régional, cibler les femmes d'affaires dans la fourniture de services d'appui aux entreprises, y compris l'information relative au commerce et au marché, l'accès au crédit, l'emballage;

o) Mettre en place les moyens nécessaires au sein des organisations commerciales et des associations d'entreprises nationales afin qu'elles puissent jouer efficacement leur rôle de facilitation, en particulier en ce qui concerne la prestation de services consultatifs et commerciaux ainsi que la fourniture d'informations sur les possibilités du marché y compris le suivi de l'Accord de la série des négociations d'Uruguay en vue de promouvoir le développement du secteur privé et l'esprit d'entreprise chez les femmes;

p) Promouvoir des programmes visant à développer des micro-entreprises, des petites et moyennes entreprises dans le domaine de la production, du commerce et des services en organisant pour les femmes des programmes de formation aux opérations techniques, à la gestion et aux transactions du commerce extérieur;

q) Promouvoir des projets d'industrialisation ruraux, ce qui réduirait par la même occasion l'exode rural grâce à la participation des femmes à la conception, la mise au point, la promotion et la vulgarisation des technologies alimentaires;

r) Renforcer les liens agriculture-industrie grâce au développement de micro-entreprises et des petites entreprises dans le sous-secteur des agro-industries.

Para 86 :

Ajouter :

a) Dispenser un enseignement répondant aux besoins des femmes et des filles et des femmes et éliminer la discrimination, notamment entre zones urbaines et zones rurales, ...

b) Après effectifs ajouter : de la qualité ...

A la fin de l'alinéa ajouter : ... d'ici à l'an 2000;

c) Modifier l'alinéa de la manière suivante : prendre des mesures concrètes pour encourager les femmes ...

Para 87

Déplacer j) qui devient a) et remplacer "organiser" par "assurer" aux femmes et aux filles, des cours d'alphabétisation de base et d'alphabétisation fonctionnelle ainsi qu'une formation technique pour les adultes et les "décrochés"

e) après programmes d'enseignement qui garantissent une éducation sans discrimination fondée sur le sexe, ajouter "ainsi que des cours sur les droits de l'homme"...

f) à la fin de la phrase, ajouter "employées" entre femmes et non qualifiées

h) remplacer enseignantes par "personnel enseignant, administratif et technique"

à la fin, ajouter "et adopter des mesures ainsi que des avantages administratifs pour les encourager à travailler dans les zones rurales"

k) supprimer "afin de rendre l'éducation accessible....."

l) à supprimer

o) à la fin, ajouter : "et leur formation"

q) après "élaborer à titre prioritaire des programmes d'éducation familiale et sexuelle utiles et efficaces pour les filles et les femmes", supprimer le reste de la phrase et insérer

"les programmes d'éducation sanitaire pour les femmes et les filles dans les programmes d'éducation de type classique et non classique, en mettant l'accent sur les connaissances et les informations d'ordre pratique requises par les filles et les femmes pour rester en bonne santé durant toute leur vie".

Para 88

A la fin du second paragraphe, ajouter : "par ailleurs, il conviendrait, dans le processus d'identification des potentialités au sein des communautés, de prendre en compte et de canaliser les capacités des femmes ainsi que les efforts délibérés qu'elles accomplissent pour oeuvrer au sein de mécanismes structurés.

Para 89

Ajouter les alinéas g) et h) suivants :

g) Reconnaître et soutenir le travail de volontariat et l'apport des femmes, en tant qu'agents du changement, dans leurs collectivités;

h) Multiplier les possibilités offertes aux femmes de poursuivre leurs activités de volontariat aux niveaux international, national et local pour apporter des réponses à certains de leurs besoins et instaurer un développement durable.

Para 90

Ajouter l'alinéa k) suivant :

k) Prendre les mesures appropriées pour faciliter et soutenir le travail de volontariat des femmes dans les collectivités, grâce à des programmes et à l'établissement de relations avec des dispositifs structurés de volontariat correspondant à leurs activités.

Para 91

Premier paragraphe

Au lieu de "tous les niveaux de soin de santé et de services pour la population, mais surtout intégrer...", lire tous les niveaux de soins de santé. Ils devraient intégrer ...

Deuxième paragraphe

Après "Conférence internationale sur la population et le développement", insérer et à la constitution de l'OMS, ...

4ème ligne, après "universel", insérer et équitable. Après "aux services de santé de base", insérer durant toute la vie, ...

6ème ligne, après "les femmes à tous les âges", insérer la phrase suivante : Les programmes de soins de santé en matière de

procréation devraient offrir l'éventail le plus large possible de services, sans aucune forme de coercition. Tous les couples et tous les individus ont le droit fondamental de décider librement et de façon responsable du nombre de leurs enfants et de l'espacement des naissances de ceux-ci et d'accéder aux informations, à l'éducation et aux moyens qui leur permettent de prendre cette décision. Les services de soin de santé pour les femmes réfugiées et déplacées doivent comporter des soins de santé suffisants et appropriés en matière de procréation

92. Supprimer a)

Paragraphe sur la lutte contre le sida et le remplacer par le texte suivant :

Réduire la vulnérabilité des femmes au VIH/sida par des mesures tendant à **prévenir** les MST et l'infection à VIH parmi les femmes, à **réduire** les effets du fléau sur elles et à **traiter** les femmes qui sont infectées. Ces objectifs visent à compléter les activités convenues dans la Déclaration sur l'épidémie de sida en Afrique adoptée en juillet 1992 et dans la Déclaration de Tunis concernant le sida et l'enfant en Afrique adoptée en juin 1994 par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA :

a) Sensibiliser le grand public au problème du VIH/sida en concevant, à propos de la nécessité de protéger les personnes des deux sexes contre le VIH/sida et d'autres MST, ainsi que de la responsabilité mutuelle qui incombe aux partenaires de n'avoir que des rapports sexuels protégés;

b) Elaborer un plan d'action consolidé sur le VIH/sida qui amène les gouvernements à adopter une approche multisectorielle et multidisciplinaire pour lutter contre le sida, grâce à une utilisation judicieuse des ressources et à un soutien international;

c) Appuyer la recherche appropriée sur le sida centrée sur des questions revêtant de l'importance pour l'Afrique telles que la transmission du virus de la mère à l'enfant;

d) Planifier les soins aux personnes séropositives, à leurs familles ainsi qu'aux survivants dans ces familles;

e) Elaborer des politiques et principes directeurs nationaux pour prévenir la transmission entre parents du virus par du sang contaminé ou des aiguilles et seringues contaminées ou la manipulation d'instruments chirurgicaux par du personnel de santé traditionnel, tout en adoptant une législation propre à décourager le recours aux pratiques traditionnelles.

93. Remplacer b) par :

a) Promouvoir une approche intégrée de la santé en matière de reproduction, afin que les services pour une maternité

sans risque, la planification familiale et la prévention des MST, y compris l'infection à HIV/sida, soient liés dans la plus grande mesure possible. S'inspirant des services en matière de soins de santé primaires, de tels services devraient adopter des approches novatrices qui permettent d'associer les communautés en tant que participantes actives et en tant que bénéficiaires; (original h) incorporé dans cette nouvelle formulation)

d) Sans objet en français

e) Remplacer par :

e) Prévenir les grossesses non désirées et réduire l'incidence des grossesses à hauts risques ainsi que la morbidité et la mortalité résultant d'un avortement pratiqué dans des conditions risquées et de grossesses à hauts risques

et déplacer l'ancien e) sous le sous-titre : "Concernant la population et la planification familiale"

g) Remplacer par :

g) Promouvoir un partenariat entre les gouvernements et les ONG pour mettre fin à la pratique de la mutilation génitale;

et Déplacer l'ancien g) sous le sous-titre "concernant la population et la planification familiale"

94. Justification : Remplacer le paragraphe 94 par ce qui suit :

"La dégradation de l'environnement se produisant en Afrique est liée à l'instabilité économique et politique du continent ainsi qu'aux questions reliées que sont la dette, l'ajustement structurel et la cadence inacceptable d'extraction des ressources naturelles et autres. Tant que ces conditions subsistent, l'Afrique sera incapable de porter une attention suffisante aux conditions de l'environnement sur le continent. Celles-ci aggravent la situation socio-économique déjà fragile de la femme africaine, exposée tout au long de la présente Plateforme.

L'action nécessaire pour la protection et la gestion de l'environnement en Afrique est similaire à celle visant à réaliser l'égalité de la femme dans d'autres secteurs : chacun doit participer à la recherche de solutions. On ne peut s'attendre à ce que les femmes seulement restaurent l'environnement - l'engagement et l'action de tout un chacun sont vitaux.

95. Ajouter e)

e) Renforcer le pouvoir des femmes en tant que gestionnaires de l'environnement au sein de leurs communautés en améliorant leur accès à l'éducation sur les questions

d'environnement; en améliorant leur accès aux ressources pour une production sans danger pour l'environnement y compris la garantie de l'utilisation et de la propriété des terres grâce à la législation et à leur participation active à la prise de décisions concernant l'environnement;

96. Ajouter :

h) Ajouter : encourager les projets sur l'environnement pour qu'ils incluent les femmes en tant que participantes, conceptrices, exécutantes et évaluatrices;

i) Encourager l'investissement dans des activités agricoles, commerciales et industrielles, productives sans danger pour l'environnement;

j) S'assurer que dans les programmes de réhabilitation et de construction qui suivent les crises, les besoins particuliers des femmes tels que le combustible, l'eau et le fourrage sont examinés de façon claire et efficace et de manière durable.

98. Remplacer a) par :

a) Promouvoir des réformes politiques et administratives qui mettent l'accent sur les moyens pour les femmes d'exercer pleinement leur rôle de citoyennes.

... Supprimer d)

Remplacer e) par :

Promouvoir des changements en ce qui concerne les relations entre les genres, le partage du pouvoir et un partenariat harmonieux entre les hommes et les femmes dans la vie publique et dans la vie privée.

g) Accroître le nombre des femmes au niveau de la prise de décisions dans les organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies et d'autres instances régionales et intergouvernementales.

Para 99. Ajouter :

j) Promouvoir une formation de dirigeantes aux femmes dans des domaines tels que la gestion des affaires publiques, l'intervention en public, etc.

k) Encourager et fournir une assistance concrète aux organisations de femmes et aux ONG ainsi qu'aux réseaux sous-régionaux et régionaux de femmes en tant que moyens de renforcer leur pouvoir sur le plan politique.

Para 101. b) Après mise en oeuvre et leur application,

c) Ajouter à "Droits de la femme et d'autres instruments juridiques" sont mis en oeuvre à la fin du paragraphe, après les femmes, "ajouter" : et les normes internationales pertinentes en matière de travail sur l'égalité en ce qui concerne les chances et le traitement en matière d'emploi.

Para 102
acteurs"

g) Après "des ONG" insérer "et d'autres

i) Après "des biens" ajouter "et d'avoir accès à un emploi productif librement choisi".

Remplacer j) par :

j) Le Comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes devrait introduire le droit de pétition grâce à l'élaboration d'un protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme.

Para 103.

- Après "les personnes âgées" ajouter "et les personnes handicapées..."

(autres modifications sans objet dans le texte français)

Para 106

- Premier paragraphe : après ".... le gagnant s'imposant sur toute la ligne, sans concession", insérer "La santé peut permettre de passer des situations de conflit à des situations de paix. La santé ainsi que le rôle unique joué par les femmes en matière de promotion de la santé et de la paix peuvent servir de dénominateur commun pour la réconciliation et le redressement".

- Remplacer la dernière phrase du premier paragraphe par : "La paix n'est pas seulement l'absence de guerre, de violence et d'hostilités; c'est aussi une situation dans laquelle chaque personne a un accès égal à la justice économique et sociale, peut jouir de tous les droits et de toutes les libertés fondamentales de l'homme et vit dans un environnement de sécurité où les problèmes connus de santé sont maîtrisés".

Para 107

- Alinéa c) : Remplacer "les grades supérieurs des forces armées" par " les échelons supérieurs des institutions nationales, régionales et internationales" et ajouter à la fin: "tant en matière de conflit que de paix".

- Ajouter un nouvel alinéa e) comme suit : "Demander aux gouvernements d'inclure des femmes dans leurs délégations à

toutes les réunions internationales portant sur les questions liées à la paix".

- Ajouter un nouvel alinéa f) comme suit : "Les femmes qui fuient les situations de conflit devraient faire l'objet d'une attention particulière de sorte qu'elles puissent jouir de leurs droits individuels, avoir accès à des structures de base et avoir la possibilité de s'entraider.

Para 108

a) Insérer : "Les gouvernements devraient réduire ..." et ajouter à la fin "en faveur de services sociaux pour les femmes ..."

c) Insérer : "Les gouvernements devraient lier ..."

d) Insérer : "Les gouvernements et les ONG devraient promouvoir les aspects positifs de la culture ..."

Ajouter de nouveaux alinéas l), m), n) et o) :

l) Les gouvernements africains devraient assurer une participation égale des deux sexes aux négociations de paix et à la résolution des conflits et prendre des mesures concrètes pour dispenser aux femmes et aux hommes la formation nécessaire dans ce domaine;

m) Les gouvernements devraient faire en sorte que les réfugiés et les femmes déplacées aient accès à des services de santé (y compris la santé en matière de procréation), à l'éducation, à la formation et à des possibilités d'emploi;

n) Les réfugiés victimes de violence sexuelle et leurs familles devraient bénéficier de soins médicaux et psycho-sociaux appropriés, y compris des services de conseils adaptés à leur culture;

o) Les gouvernements devraient faire en sorte que les réfugiés et les femmes déplacées participent pleinement aux activités tendant à leur réinsertion dans leurs régions d'origine. Des efforts particuliers devraient être déployés pour la réinsertion sociale des soldats démobilisés. La communauté internationale devrait mobiliser les ressources nécessaires pour l'instauration d'une paix durable sur le continent africain.

Para 109 Remplacer la dernière phrase par :

En outre, des statistiques disponibles à temps et détaillées par domaine d'intérêt sont essentielles pour l'élimination des stéréotypes, l'élaboration de politiques et le suivi des progrès réalisés en vue de l'égalité totale.

Para 110.

Alinéa a), ajouter à la fin : " et renforcer la capacité des institutions de statistique pour qu'elles définissent des concepts, des indicateurs appropriés et la méthodologie de collecte de données et de formation de statisticiens - enquêteurs à la collecte, à l'analyse et à l'utilisation des données ventilées par sexe pour la planification des activités".

Alinéa b), à remplacer par :

Mettre au point des données ventilées par sexe permettant de quantifier et d'évaluer le travail des adultes et des enfants.

Ajouter :

e) Renforcer le cadre de suivi et d'évaluation de la Plate-forme d'action et accroître les possibilités de rendre compte des activités entreprises grâce à des indicateurs quantifiables;

f) Appuyer la recherche menée par les femmes spécialistes des questions d'égalité entre les sexes et leurs associations nationales et régionales.

Para 111

- Remplacer l'alinéa a) par ce qui suit :

Mettre en place des services de statistiques par sexe dans les structures des offices centraux nationaux de statistique et dans les divisions de statistique des autres institutions nationales et internationales;

- Remplacer l'alinéa c) par ce qui suit :

Rassembler des informations précises par sexe concernant les bénéficiaires et les groupes cibles des programmes de développement et de secours d'urgence ainsi que des projets bénéficiant du concours de l'ONU en particulier et des autres agents de développement en général.

Para 111

Remplacer (d) par ce qui suit :

Renforcer la capacité des mécanismes, points focaux chargés des questions concernant les femmes et d'autres utilisations de données pour l'analyse et l'utilisation des statistiques concernant les deux sexes.

Ajouter un nouvel alinéa

Fournir un appui pour les programmes de recherche et de formation portant sur les questions concernant l'homme et la femme, entrepris dans les universités et par d'autres organisations;

Para 114

c) i) Après "échéances précises", insérer ce qui suit :

Note est prise de l'initiative visant à mobiliser des ressources pour faire accéder toutes les populations aux services sociaux de base connue sous le nom d'Initiative 20-20 qui sera étudiée de façon plus approfondie dans le cadre du Sommet mondial pour le développement social. Une attention particulière est accordée à la répartition équitable des ressources entre les femmes et les hommes. Un critère analogue devrait être établi et appliqué en ce qui concerne les affectations de ressources dans le secteur productif.

Para. 116 : Après "définir clairement" mettre aux niveaux respectifs, en gardant à l'esprit le fait que

Après "prises en compte", mettre "dans les cadres de la politique globale aux niveaux national et régional dans tous les secteurs.....

Après "les responsabilités", mettre depuis le niveau micro-économique jusqu'au niveau macro-économique.

Para 117 : Après "discrimination contre les femmes", mettre le but étant de ratifier la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes par tous les pays en l'an 2000. Le suivi et l'évaluation des stratégies et objectifs au niveau national devraient se faire au niveau national; des échanges aux niveaux politique, professionnel, universitaire et non gouvernemental, y compris au niveau des collectivités de base, devraient être stimulés d'une manière ouverte permettant aux autorités publiques d'organiser des discussions sur la mise en oeuvre de la Plate-forme d'action tant à l'échelle régionale que mondiale. Ce processus faciliterait aussi les préparatifs en ce qui concerne les rapports nationaux des Etats parties, demandés par la Convention ainsi que d'autres rapports portant sur les conventions internationales actuelles et d'autres instruments de droit international"

Para. 118 : Après "Ces institutions sont engagées dans des activités allant", mettre des droits politiques, sociaux, économiques et humains et des préoccupations pour le bien-être des femmes et qui visent à améliorer leur accès aux ressources. Un certain nombre de ces institutions se sont également engagées dans des activités ayant pour but de préconiser les mesures à prendre en ce qui concerne les préoccupations des femmes et sensibiliser à leurs problèmes. Les mécanismes nationaux en Afrique ont fait beaucoup pour la mise en oeuvre des Stratégies de Nairobi et d'Arusha.

Para. 119 a) : Remplacer par :

a) "Faire en sorte qu'il y ait un engagement politique plus grand de définir et de mettre en oeuvre des politiques concernant l'homme et la femme et veiller à ce que des ressources institutionnelles, humaines et financières adéquates soient disponibles pour sa mise en oeuvre."

Para. 119 b) Remplacer par :

"Elargir les mandats et les opérations des institutions existantes afin qu'ils soient pleinement intégrés dans les centres de prise de décisions (par exemple prise en compte systématique des besoins et perspectives en ce qui concerne les femmes, définir des mandats et des politiques clairs, prendre des engagements en ce qui concerne la gestion et établir des réseaux indépendants et des capacités techniques en ce qui concerne les femmes);

Para. 120 Remplacer avec :

"Niveau sous-régional et régional"

Après "Union du Maghreb arabe (UMA). Remplacer par Institutions financières et régionales telles que la Banque mondiale, le FMI, l'Organisation mondiale du commerce et la BAD devraient promouvoir et appuyer des politiques et sociales qui soient conformes aux engagements internationaux en matière de droit de l'homme et les renforcent, et plus précisément les engagements pris en ce qui concerne l'égalité de la femme".

Para. 121 Ajouter "Le suivi de la mise en oeuvre de la Plate-forme régionale d'action devrait s'effectuer essentiellement par le canal de l'Organisation régionale existante telle que la CEA, l'OUA et les organismes sous-régionaux, conformément à leur domaine de compétence. L'échange de données d'expérience provenant de diverses opérations de suivi devrait être facilité, par exemple par l'organisation de réunions régionales. De telles réunions initiales devraient être organisées conjointement par les principales organisations régionales, selon leurs domaines prioritaires respectifs et leurs ressources budgétaires".

para. 122. Après "la Division de la promotion de la femme" ajouter: "et divers organismes et organisations des Nations Unies, supprimer : "dans tous leurs programmes et activités" et ajouter : "Il est nécessaire pour les organismes des Nations Unies de s'engager davantage en ce qui concerne les préoccupations des femmes en augmentant leur capacité et en affectant des ressources de façon plus efficace. L'harmonisation des politiques et pratiques des organismes respectifs des Nations Unies est recommandée.".

para. 123

- Remplacer la première phrase par : "Des mécanismes d'évaluation et de suivi pour"

A la fin du para. 123, ajouter :

"Mobiliser des ressources financières pour la réalisation des objectifs stratégiques."

Les gouvernements et d'autres partenaires dans la coopération pour le développement devraient examiner leurs priorités en matière de dépenses afin de s'assurer que des ressources suffisantes sont disponibles pour l'application et le suivi des recommandations pour le renforcement du pouvoir des femmes dans la région africaine, faites par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, la Conférence internationale sur la population et le développement ainsi que pour l'application et le suivi des recommandations de la Conférence de Dakar".